Partie N° 1 – Page de garde

Composition du dossier et liste des documents à fournir pour l'inscription et la réinscription des élèves valides

Afin de d'inscrire votre enfant à l'EREA Toulouse-Lautrec, vous devez compléter ce dossier et le renvoyer par courrier électronique ou par courrier accompagné des pièces jointes listées en bas de page. Ce dossier est divisé en 3 parties à compléter séparément **: Partie 1,** composition du dossier + pièces à fournir ; **Partie 2,** fiche de renseignements administratifs, **Partie 3,** Inscription à l'EREA. Pensez à garder la version numérique complétée de ce dossier qui contient également des documents informatifs, notamment le règlement du service annexe d'hébergement (SRH).

Vous pourrez directement insérer la photo d'identité et votre signature scannée dans la fiche de renseignement en double cliquant sur le champ prévu à cet effet. Pour compléter ce formulaire de façon informatique, nous vous conseillons vivement d'utiliser la version gratuite d'Acrobate Reader.

(Ne pas installer la version Pro) : https://get.adobe.com/fr/reader/

Si vous envoyer ce document par email, utilisez la boite : inscription@lycee-erea-vaucresson.fr

CHOISISSEZ L'ANNEE SCOLAIRE

Ré-inscription	☐	Inscription	☐	Année scolaire	

ELEVE

Nom :		**Prénom :**	
Classe :		**Régime :**	

Liste des documents à joindre obligatoirement au dossier d'inscription

POUR TOUS LES ELEVES (pris en charge ou non par le SESSAD)

1 ☐ Attestation d'assurance « responsabilité civile »
2 ☐ La photocopie du carnet de vaccination
3 ☐ L'attestation de restauration scolaire ou de quotient familial (cf. page 11)
4 ☐ Un relevé d'identité bancaire, (RIB)
5 ☐ Le certificat de radiation du précédent établissement (EXEAT) **(uniquement pour les nouveaux élèves)**
6 ☐ Copie de l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) **(uniquement pour les nouveaux élèves)**
7 ☐ Copie du diplôme national du brevet (DNB) **(uniquement pour les nouveaux élèves du lycée)**

UNIQUEMENT POUR LES ELEVES PRIS EN CHARGE PAR SESSAD

Une copie des notifications des droits à la MDPH, (AEEH, PCH, Carte mobilité inclusion)

8 ☐ AEEH 9 ☐ PCH 10 ☐ Carte mobilité inclusion

15 ☐ Une copie de l'attestation des droits à l'assurance maladie en cours de validité de la Carte Vitale avec indication de la prise en charge à 100% ou de l'ALD (affection longue durée) concernant l'élève.
Important : *à la date échéance des droits, pensez à mettre à jour votre Carte Vitale et nous faire parvenir une nouvelle copie de l'attestation*

11 ☐ Photocopie recto/verso de la pièce d'identité de l'élève
12 ☐ Photocopie de la pièce d'identité du responsable légale 1
13 ☐ Photocopie de la pièce d'identité du responsable légale 2
14 ☐ Pour les élèves utilisateurs d'un fauteuil roulant électrique, copie de l'attestation de l'assurance du fauteuil

Les chèque(s) pour la caisse de solidarité de l'EREA, la MDCL du collège/lycée, et l'OCCE de l'école primaire, (participations financières facultatives), sont à déposer au bureau N° de Mme RAVANT-PROU ou à envoyer par la poste à l'intention de Mme RAVANT-PROU à l'adresse du lycée.